

SAS 3 A2S
SAS au capital de 2000 Euros
Quartier Grand Case
97280 Le VAUCLIN
RCS de Fort de France En cours

Le 5 mars 2024 à 9 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Madame Sophie Françoise Simone PERPOIL, née le 21 septembre 1975 à EAUBONNE de nationalité Française, demeurant Quartier Morne Coubaril La Huvet 97290 le Marin, Célibataire
- Monsieur Arnaud Sébastien DEBONDUWE, né le 23 juillet 1978 à Blanc Mesnil de nationalité Française demeurant Quartier Morne Coubaril La Huvet 97290 le Marin, Célibataire
- Monsieur Alexandre Théo BAZIN né le 14 juillet 1997 à Brest de Nationalité française demeurant 143 Cap est 97240 Le François, célibataire,
- Monsieur Sylvain ANTONIO né le 16 mai 1996 à Pau, de nationalité française, demeurant quartier Grand Case 97280 le Vauclin, Célibataire.

Représentant toutes les actions de la société, tient

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour présenté par Monsieur Alexandre Théo BAZIN, président de l'assemblée, est :

Nomination de la présidence

RESOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la SAS, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Sylvain ANTONIO né le 16 mai 1996 à Pau

Celui-ci présent, déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°2

Il n'est pas prévu rémunération salariale pour la présidence dans l'immédiat

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Fort de France le 5 mars 2024

Signatures des Intervenants

